

# ICPC 49 RENCONTRE CARE ET PARTICIPATION

20 janvier 2026, 14h - 17h Mûrs Erigné

## Temps d'inclusion : Aline et Sophie à l'animation

Débat mouvant, quatre termes revenus lors de la question "Que vous évoque le *care*?" posée à l'inscription sont présentés sur des feuilles. Chacun.e est invité.e à rejoindre le terme qui selon lui ou elle représente le plus le *care* :

- Prendre soin
- L'attention portée aux autres
- La responsabilité
- La bienveillance

Tour d'explication du choix, où chacun se présente rapidement (agent.e, élu.e,

Définition du cadre : Le *care*, anglicisme désignant le soin porté à l'autre et aux relations humaines, renvoie à l'attention, à la considération et à la sollicitude accordées aux personnes et aux liens qui les unissent. Il implique la reconnaissance des vulnérabilités, le renforcement des relations et leur dépassement collectif. Issu de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, le concept a été théorisé dans les années 1980 par la philosophe et psychologue féministe américaine Carol Gilligan. Dans les temps de concertation et de débat, le *care* consiste à prendre soin des parties prenantes, de leurs relations et de leurs interdépendances. Cette attention favorise l'émergence d'espaces de coopération, même en dehors des cadres formels, faisant du *care* un levier pour relever les défis de la participation.

Ces dernières années, le *care* occupe une place croissante dans les démarches participatives, fondées sur la disponibilité, le soutien et la médiation. Mis en lumière par l'ICPC dans son chantier « *Ambitions et défis pour la participation pour 2026 [et après]* », il constitue l'un des treize défis identifiés. Garantir des espaces favorables au bien-être, au dialogue et à la délibération est une condition indispensable à la légitimité des décisions. Selon l'ICPC, le *care* est ainsi « l'une des conditions d'une démocratie renouvelée, attentive aux conditions mêmes de la participation ».

## Plénière :



## **Sarah BAGOURD**

Sarah Bagourd a travaillé en collectivité locale, puis elle s'est formée à l'intelligence collective et est maintenant salariée d'une coopérative dans le secteur de l'ESS : Diappason.

Pour expérimenter la démocratie locale, elle s'appuie sur trois façons de faire :

- Animer la démocratie locale (comment donner envie),
- Arrêter de travailler en silo (en favorisant des approches de co-conception),
- Prendre en compte les enjeux écologiques pour faire vivre la coopération.

Pour cela elle s'aide d'outils d'intelligence collective, telles que des méthodologies brise-glace. Ce sont plein de techniques qui incitent les personnes à être dans une écoute attentive, mais prendre soin va plus loin : il s'agit aussi d'une question de posture. Par exemple, ces cinq dernières années, elle a accompagné un groupe citoyen. Son rôle était de les rassurer, leur montrer les possibilités, et leur montrer qu'ils possèdent les compétences nécessaires. Cela montre que le prendre soin se fait sur le temps long ; le *care* dépend d'un rapport plus humain que technique.

Prendre soins nécessite certains pré-requis :

- Prendre soin de soi-même,
- Avoir une connaissance fine des gens qui vont participer. Il s'agit d'anticiper l'animation, d'engager des démarches d'aller-vers et de bien connaître le territoire,
- La confiance doit exister avant la réunion (lien avec le conflit) : cela nécessite un temps de préparation en amont. Difficile à dire comment se travaille cette confiance, mais c'est la dessus qu'on est attendu.

Alors prendre soin est un levier de participation ? Oui, mais c'est surtout un levier de pérennisation de la participation citoyenne. Est-ce un levier de coopération ? Oui car quand on expérimente le *care*, on le reproduit souvent après. Cela permet de faire des espaces où prendre soin des gens en dehors des cadres institutionnels.

## **Fabien GRACIA - Maire de La Montagne (Loire Atlantique)**

Dans son ton politique Fabien GRACIA partage une philosophie dont parle Alain Damasio dans son livre Les furtifs, la philosophie "hum hum hum" :

- Humanité
- Humilité
- Humour

Il émet un point de vigilance, en évitant le terme "participation" et en parlant plutôt de "démocratie" ou "d'implication", avec l'idée que l'on franchit un pas avec les différents acteurs de la vie communale, on change de posture quand on est dans l'implication. Aussi il n'hésite pas à dire qu'il souhaite des formes de démocratie directe. On peut leur objecter qu'il n'y a pas le droit, que "c'est le conseil municipal qui décide"... Mais non, le conseil

municipal c'est celui qui valide, il est décideur quand il y a des décisions qui ne passeront pas. Ça n'arrive que de manière très ponctuelle et ce sont des configurations particulières.

Deuxième remarque sur la démocratie directe, ses freins institutionnels sont relatifs : à La Montagne, on la pratique en demandant aux habitants de donner leurs propositions on les reprend exactement comme telles.

Dans leur manière de fonctionner, il identifie 3 acteur.ices :

- Les élu.es
- Les habitant.es (collectifs et individuels)
- Les agent.es (échelles municipale ou intercommunale)

Pour développer leur philosophie de la participation, plusieurs formules :

Première formule : "Ne pas démotiver les motivé.es, aller chercher les indifférent.es"  
→ Prendre soin des "toujours les mêmes" pour qu'elles et ils continuent à s'impliquer.  
Quand on parle des "indifférent.es", c'est aller chercher celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec la chose publique.

Deuxième formule : "Les expert.es de la rue, ce sont les habitant.es"

Troisième formule, piquée à Tristan Rechid : "Pas d'habitant.e, pas de projet"  
→ La ville a mis en place un dispositif d'appel à projet des habitant.es ; s'il n'y a pas de projet, tant pis.

### **Elu.es :**

Formule "Ce n'est pas Bercy qui décide" : une organisation collégiale pour que ne se soient pas le ou la Maire et son adjoint.e aux finances qui décident des grandes stratégies de la commune.

Un principe qui articule délégation/collégialité : déléguer le plus possible, mais sans vouloir travailler en silos, donc personne ne travaille seul.e dans un projet.

Un principe de la liberté de vote, quel que soit le sujet. Les décisions sont prises au consentement : tout le monde fait une proposition et la valide, donc potentiellement au conseil municipal des conseiller.ères peuvent voter contre, on ne leur en tiendra pas rigueur.

### **Agent.es :**

L'équipe municipale n'avait pas de projet politique sur le pilotage des ressources humaines ; ce dernier a été formalisé au fur et à mesure en appliquant un certain nombre de principes. Après tout, si l'on fait de la démocratie avec les habitant.es, pourquoi pas avec les agent.es.

- Comment les agent.es participent à l'implication des habitants ?
- Comment ils et elles ont la main sur leur activité professionnelle : autonomisation budgétaire et autogestion.

Donc prendre soin c'est aussi ce partage de la raison d'être : on défend l'intérêt général, mais à chaque mandat, il y a une coloration politique.

Au début la municipalité s'était posé la question du *care*, du prendre soin et s'est rendue compte de certaines choses : elle prenait assez bien soin des autres. Au début des principes de fonctionnement ont été posés : un facilitateur faisait un lien et prenait soin des personnes qui s'expriment, en faisant en sorte qu'elle se sente protégée. Ce *care* informel était un cadre réel parce que cette fibre était déjà inscrite dans leur philosophie sans que cela ne soit conscientisé. Un certain nombre d'élu.es participaient par exemple aux rencontres d'Action Commune et avaient des idées de ce qu'était le *care*.

Dans la perspective du troisième mandat, Fabien Gracia souhaiterait dédier un.e élu.e au soin de l'équipe, et aussi avoir une délégation à la santé, au soin de la population. Sarah Bagourd évoquait la confiance et la légitimité ; cela fait partie du soin, quels que soient les acteur.ices (élu.es, habitant.es, agent.es) et les manières de prendre soin. Souvent la municipalité choisissait des projets sur des questions budgétaires, et pas sur ce qu'étaient capables de faire les agent.es (en termes de finances et d'emploi du temps). Maintenant, elle s'appuie sur un critère financier et un critère de capacité des agent.es dans le but de ne pas les mettre dans une position inconfortable où ils et elles sont fatigué.es et n'osent pas forcément l'exprimer. Cette articulation avec le soin se fait donc de plus en plus avec les agent.es.

Et si prendre soin était un vivier de participation ? Monsieur le Maire de la Montagne se dit réciproquement : "Et si impliquer des personnes produisait du soin". Par exemple, il a rencontré lors d'un porte-à-porte Danielle, 78 ans, qui habite dans un logement social. Elle voulait bien participer au projet participatif, mais ne pouvait pas y aller, donc il allait la chercher, et il y avait toujours un.e volontaire pour la ramener à l'issue de la rencontre. Danielle n'a quasiment jamais parlé pendant ces temps, mais elle dit "qu'est-ce que je suis bien". Pendant six rencontres de deux heures, elle vit des temps sympathiques, sans forcément s'intéresser au débat, elle est bien à rencontrer du monde : on voit là la création du lien social par la participation.

### **Samuel AUBIN**

Samuel Aubin est en activité depuis un peu plus de trente ans. Sociologue dans l'industrie pendant une dizaine d'années, il a réalisé des interventions sociologiques en entreprise, ce qui est déjà un travail de prendre soin, d'accompagnement des problématiques sociales au sein des organisations avec un appui pluridisciplinaire. L'idée est de voir ce qui se joue dans ces entreprises et de travailler dans les conflictualités, afin d'apporter plus de démocratie et d'articuler l'économique et le social.

Pendant une dizaine d'années, il a travaillé sur les questions de participation des citoyen.nes, notamment sur des grands projets d'aménagement. En 2011, ayant acquis la conviction que l'on était dans une crise systémique où il fallait prendre en charge les questions sociales du monde du travail, les questions de participation, de démocratie et la crise écologique dans ses différentes composantes, il a décidé de consacrer la suite de son parcours à travailler du point de vue du fonctionnement de la société, du rôle des personnes,

à construire des répliques humaines et démocratiques aux questions de crises écologiques. Cela a mené à la création de l'association Le Collège des transitions écologiques et sociétales, association indépendante abritée par l'IMT Atlantique, portée en Pays de la Loire par une quarantaine de partenaires, dont des acteurs publics et parapublics, issus de coopération communale et intercommunale.

Engagée en 2015, une démarche vise à expérimenter des démarches collectives de transitions sur les territoires. Puisqu'il est plutôt issu des sciences sociales, il vise à opérationnaliser ces dernières sur les territoires : le but n'est pas de produire de la donnée, mais de faire de la recherche action impliquant directement les partenaires. Deux axes d'actions-recherche : les modes de vie et comment gérer les ressources en commun, où les questions de prendre soin et de participation sont centrales. Le Collège des transitions écologiques et sociétales accompagne les acteur.ices territoriaux.ales à travailler sur les façons de porter politiquement les enjeux dans nos contextes actuels.

La question du *care*, croisée à la participation est au cœur des enjeux d'aujourd'hui. Déjà, qui dit *care* dit vulnérabilité. Cette vulnérabilité qui est la nôtre et qui va être accentuée à certains moments est une condition humaine, il faut se demander comment la traverser. La réponse peut être un sentiment victimaire individuel et collectif qui va se développer. Comme l'explique Cynthia Fleury dans *Ci-gît l'amer*, ce ressentiment peut faire son lit en nous et nous faire démocratiquement sombrer. Sans doute, nous sommes à un moment où ces logiques de ressentiment sont fortes avec les populismes. On peut être aussi dans un déni de la vulnérabilité, en ne voulant pas voir ni reconnaître notre charge de vulnérabilité. Une autre voix, que nous frayons ensemble : comment développer de la capacité en traversant ces vulnérabilités. Tout cela pose des questions cliniques, politiques, éthiques, environnementales.

En travaillant surtout sur les questions de coopération, l'idée qu'il défend, sa question à débattre est la suivante : ces dynamiques de prendre soin qui viendraient à nous rendre les un.es les autres plus capables, ces dynamiques de coopération, de participation ne seraient-elles pas un travail. Elles seraient une sorte d'apprentissage, quelque chose qui ne pourrait pas être acquis, dont on ne peut pas dire "j'ai pris conscience qu'il faut qu'on coopère". Cela est d'abord une façon de vivre ensemble, et se travaille en ne lâchant jamais. Peut-être que nous l'avons lâché ces dernières années, ce qui rend difficile aux démocrates de rendre un débat argumenté, et ouvre la voie aux populismes qui s'appuient sur les émotions...

Comment y travailler concrètement ?

Samuel Aubin propose de tenir ensemble plusieurs registres différents qui demandent à être travaillés, mais qui ne s'encadrent pas de la même façon et ne se travaillent pas de la même façon.

Les 3 registres :

- Un registre politique : coopération, participation, *care*, soin au centre, c'est un projet politique. Ce serait un travail de démocratisation tout le temps
- Un registre collectif : le registre des groupes, qui est une scène sociale particulière, et qui n'est pas celle de la société, pas celle communale. Des démarches de

participation à l'échelle de ces groupes ? Ça ne s'éclaire pas de la même façon que la dimension politique à une échelle plus large.

- un registre du personnel : la façon dont on dépend de nos relations personnelles les un.es avec les autres -> Travailler ses dispositions à être avec l'autre.

Peut-être ne s'agirait-il pas de choisir, mais plutôt d'articuler ces différents registres.

## PARTIE 2 : ATELIERS EN SOUS GROUPES



### Réflexion sur ses pratiques autour de 3 axes :

1. L'accueil inconditionnel : comment poser les garanties de l'accueil, de l'expression, de la reconnaissance de chacun.e et de tous.tes ?
2. La gestion des désaccords, des conflits pour les rendre féconds.
3. Comment le care transforme nos pratiques?

Chaque groupe travaille sur les trois sujets. A partir des échanges, ils définissent des questions à poser aux intervenants (une question par sujet) ?

### Réponses du groupe A :

Accueil inconditionnel : Fixer le cadre dès le départ aux habitant.es (ce que l'on attend d'elles et eux, montrer que tout n'est pas défini d'avance), présenter le déroulement de la réunion, le format, la durée, les leviers pour prendre une décision. Cadre, souplesse, transparence. Parler des incertitudes, reconnaître les manques de données, vérifier la compréhension. Acculturer les habitant.es et s'acculturer soi-même. Accueil et reconnaissance, créer des moments de convivialité. Varier la taille de groups, l'animation, pratiquer le débat "en oignon"

Désaccords / conflits : Présenter que le conflit est quelque chose de positif. Besoin d'un.e animateur.ice de groupe. Question de temporalité : on doit être capable de faire un état des lieux du conflit, prendre du temps avant de redémarrer. Nommer les conflits, les positionner. Comment réussir à créer le cadre de confiance pour exprimer le conflit ? Avoir une bonne connaissance du public. Au fond, le conflit a trait à la gestion de la liberté de parole. On peut gagner à inverser les points de vue, se mettre à la place de l'autre. Enfin, entendre : proposer des solutions ou comparer à des situations similaires.

Transformation des pratiques : Cohérence, pratiquer le *care* dans les temps d'accueil. Aspect social, écouter, humaniser, et même simplement répondre aux sollicitations. Comportement : exprimer le *care* différemment selon les postures (agent.e, citoyen.ne, élu.e). Se constituer en réseaux pour assurer le partage de valeurs et la confiance. Se demander de qui vient la volonté d'être dans le *care* : décision politique, collective, individuelle ?

## PARTIE 3 RÉPONSES

### Retour en plénière

Travail en groupe, il est ressorti plusieurs questions auxquelles les intervenants répondent.

#### 1- Régler les difficultés liées à la difficulté de prendre la parole ?

Fabien Gracia : On démarre avec des plus petits groupes, et éventuellement on augmente la taille des groupes. On utilise deux processus dans les dispositifs, dans les difficultés à la prise de parole : un premier temps de réflexion personnel où la personne écrit sur un post-it sa vision personnelle des choses. Quelque chose est déjà résolu, c'est la page blanche, mais aussi la spirale du silence, qui nous fait croire que la parole de la première personne qui s'exprime est la parole majoritaire à laquelle le groupe adhère.

La question de l'intellectualisation dans les démarches peut aussi être un frein à la prise de parole. On peut expérimenter un débat où une personne n'est pas forcée d'objectiver, d'argumenter son propos, mais d'ouvrir le débat à l'objection ressentie.

#### 2 - Juger entre prendre soin du collectif ou de soi-même.

Sarah Bagourd : Si quelque chose se joue, et que tout le monde ne peut pas décider parce que le sujet est trop complexe par exemple, on peut dire stop.

Fabien Gracia : Le ou la facilitateur.ice protège la parole des personnes et doit être autoritaire pour autoriser les gens à s'exprimer ; il y a là une dimension d'agilité des facilitateur.ices. L'agilité, c'est aussi laisser plus de temps à une personne qui bégaye, ou au contraire couper quelqu'un parce qu'il ou elle parle beaucoup et ne laisse pas les gens s'exprimer.

Il existe des règles et principes censés faciliter la prise de parole. Par exemple, le principe de la liste québécoise : on tient une liste de qui a demandé la parole. Si quelqu'un qui ne s'est jamais exprimé souhaite prendre la parole, il ou elle passe directement en haut de la liste de parole. A La Montagne, si un.e conseiller.ère municipal.e voulait parler, il ou elle s'exprimait en priorité. Sans oublier que l'on peut aussi laisser des silences : c'est difficile d'assumer dans un groupe de laisser quelqu'un qui cherche ses mots. Cela fait penser aux ateliers de philosophie où il y a des temps de silence qui font partie du processus pour que l'on débatte d'abord intérieurement.

3 - Existe-t-il une recette miracle pour appliquer le *care* dans nos pratiques ? Comment mettre de côté nos idées reçues et nos représentations dans l'accueil inconditionnel ?

Sarah Bagourd : Plusieurs préconisations. Déjà tout ce qui relève des formations à la lutte contre les discriminations est important. Les formations sont très intéressantes pour faire un pas de côté, ainsi que la philosophie des droits culturels pour que l'on s'habitue à se remettre à notre place. Sur les animations, être accompagné d'un.e observateur.ice pour renvoyer des points de vigilance pour éviter les biais peut être utile. On a des biais inconscients, et on peut l'analyser après coup.

Une ressource : l'*Institut des territoires coopératifs* ([Instercoop](#)). Ils ont trouvé la façon douce et sereine pour nous aider à faire ce pas de côté. Ils ont bcp fait des observations de groupes et ont tiré des conclusions sur le subtil, le ressenti, l'émotionnel.

4 - Une question autour de l'émotionnel, des représentations et des conflits. Comment on l'accueille, est-ce qu'on doit trouver une issue au conflit ?

Samuel Aubin : Au fond la question est comment on passe du concept à la pratique. La question de l'écoute paraît fondamentale : on est toutes et tous d'accord pour dire qu'on a besoin d'un climat d'écoute. Quelle serait la qualité d'écoute : on écoute les informations ou on écoute plus profondément. C'est une question fondamentale qui fait passer du concept à la pratique d'une manière plus immédiate. Nous construisons notre identité tout au long de notre vie, pas seulement au cours de notre socialisation primaire, on va chercher tout au long de notre vie à devenir. La position de Samuel Aubin est de dire que cela est même notre mouvement fondamental. Or, construire de l'identité passe par le regard de l'autre. Dire ça à propos du prendre soin, ce serait dire que dans la qualité des échanges, de l'écoute que l'on va proposer, on va jouer notre peau. On construit de l'identité par rapport au regard de l'autre : si j'ai affaire à de l'hostilité, ce n'est pas un moyen de développer ensemble de la reconnaissance mutuelle. Pour prendre en compte le prendre soin, il faudrait qu'on considère comment on est en train de devenir en échangeant, et tout cela passe par de la reconnaissance mutuelle : écouter une personne. En tant que sociologue, on est formé à la réécoute des entretiens. A un moment donné, on apprend à écouter pas seulement des informations, mais on réalise qu'on écoute surtout une personne.

Fabien Gracia : Sur la question de l'écoute, il emprunte le principe de "l'interlocuteur valable". Dès que l'on est dans l'écoute, on est évidemment dans le jugement ; il faut avoir conscience de nos biais et de nos jugements. Dans le processus d'interlocuteur valable, il y a cette posture d'écoute où toute parole est une parole recevable : quand on est élu.e, ce n'est pas facile. Au-delà de la colère, du ton etc... se focaliser sur le sujet. L'écoute active (C. Rogers) est donc au cœur de la pratique du *care*.

## Bibliographie additionnelle

Alain Damasio - Les furtifs  
Cynthia Fleury - Ci-gît l'amer